



TENNIS CLUB DE VILLERS-ECALLES (T.C.V.E.)

Club affilié F.F.T. sous le n° 18 76 0593

L'association « Tennis Club de Villers-Ecalles » vous propose de pratiquer un tennis loisir avec vos proches dans un contexte familial **pendant la période estivale (du 1^{er} mai au 31 août 2018)**, et ceci à un **tarif privilégié forfaitaire familial de 40 €**, pour les 4 mois, **soit 20€ par personne (x2 par duo d'occupation du terrain)**.

Ce forfait « famille » permet à vos enfants de vous accompagner (2 ou 4 personnes) et de pratiquer sur le **même** terrain durant vos réservations.

Une clé d'accès aux terrains vous sera remise en échange du règlement de la cotisation ainsi qu'une caution de 15 € restituable dès le 1^{er} septembre prochain.

Attention : le tarif proposé ne permet pas d'être affilié à la Fédération Française de Tennis, vous ne pourrez pas participer à des compétitions ou à des tournois homologués, pas plus que de profiter de l'assurance en cas d'accident sur les terrains de la commune de Villers-Ecalles (couverture par votre Responsabilité Civile).

Pour les joueurs désirant être affilié à la FFT, le tarif est de 45€ par personne (dont 29 € reversés à la Fédération).

Pour votre inscription, vous pouvez contacter :

Catherine DEGREMONT	02.35.91.33.58	tcve@orange.fr
Matthieu DEGREMONT	06.75.85.79.42	matthieu.degremont@orange.fr
Laurent MUTEL	06.69.69.63.78	laurent.mutel@free.fr